

Liste des délibérations adoptées - Comité Syndical du 11 mai 2023

1	Compétences obligatoires - Règlement intérieur du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) - Modifications	Adoptée
2	Mobilités Partagées, actives et intermodalité - Budget annexe Mobilités Partagées - Décision modificative n°1 exercice 2023	Adoptée
3	Compétences obligatoires - SPL SAGES - Modification des modalités d'exercice de la Direction Générale	Adoptée
4	Mobilités partagées, actives et intermodalité - Convention de partenariat avec le Comité d'Organisation du Tour Nord Isère pour l'organisation de l'édition 2023 de la course Alpes-Grésivaudan Classic - Autorisation donnée au Président de signer la convention	Adoptée
5	Compétences obligatoires - Désignation d'un représentant du SMMAG au sein de l'association "Vélo et Territoires"	Adoptée
6	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Convention d'objectifs avec l'association Civipôle - Année 2023	Adoptée
7	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Mise en place de la Zone à Faibles Emissions pour les voitures particulières et les deux-roues à moteur - Dispositif d'accompagnement	Adoptée
8	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Marché de quasi-régie avec la SPL M TAG pour le dispositif d'accompagnement des habitants touchés par la mise en place de la Zone à Faibles Émissions pour les voitures particulières et les deux-roues à moteur sur le territoire de la Métropole de Grenoble - Autorisation donnée au Président d'attribuer et de signer le marché	Adoptée
9	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Services de cartes prépayées distribuées dans le cadre de la mise en place de la Zone à Faibles émissions pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés dans la métropole grenobloise - Autorisation donnée au Président de signer le marché	Adoptée
10	Mobilités partagées, actives et intermodalité - Aide financière dans le cadre de la mise en place de la ZFE - Règlement des aides au changement de mobilité	Adoptée
11	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Covoiturage Spontané, M'covoit Pouce, sur le territoire du SMMAG - Autorisation donnée au Président de signer le marché	Adoptée
12	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Covoiturage spontané : Fourniture, exploitation, maintenance et développement de l'usage du service M Covoit Lignes + - Autorisation donnée au Président de signer le marché	Adoptée
13	Mobilités urbaines - Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du prolongement de la ligne D à la gare de Grenoble - Autorisation donnée au Président pour signer le marché	Adoptée
14	Mobilités urbaines - Perspectives d'évolution du réseau de transports structurants (tramway et bus)	Adoptée